



Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B21-075

Séance du lundi 4 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatre octobre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni à Plouigneau, salle socio-culturelle Amzer Vad à Plouigneau, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, président.

Date de la convocation : le 28 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 26

Nombre de votants : 26

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Solange Creignou, Guy Penneç, François Hamon, Anne-Catherine Lucas, Nathalie Bernard, Julien Kerguillec, Catherine Tréanton, Roger Héré, Christophe Micheau, François Girotto, Alban Le Roux, Marc Rousic, Stéphane Lozdowski, Brigitte Mel, Claude Poder, Nathalie Barnet, David Guyomar, Ghislain Guengant, Pierre Le Goff, Maryse Tocquer, Joseph Irrien, Jean-René Péron, Renaud de Clermont-Tonnerre, Bernadette Aufret, Joëlle Huon.

Étaient absents excusés : Sébastien Marie, Jean-Jacques Aillagon, Hervé Cillard, Nicole Ségalen-Hamon, Eric Cloarec, Francis Lebrault, Gwénoù Guyomarc'h, Yvon Hervé, Gilles Creach.

Révision des tarifs Halle Jezequel

Morlaix Communauté est propriétaire d'un bâtiment dénommé "Halle Jacques Jézéquel" situé sur le site de Langolvas à Garlan, principalement destiné à accueillir des manifestations agricoles et équestres.

L'exploitation et le suivi technique du site nécessitent des moyens humains et matériels. La commune de Garlan assure les prestations d'entretien et de gestion de la halle (environ 13 520 € / an).

Il existe deux équipements dédiés aux activités équestres "indoor" en Bretagne, à Morlaix et Landivisiau. La halle Jézéquel reste malgré tout encore insuffisamment occupée (environ 12 réunions par an).

Le 13 septembre dernier une réunion s'est tenue avec les acteurs locaux de la filière équestre. Les échanges ont abouti aux propositions de soutien et de révision des tarifs suivantes :

- en mesure de soutien aux clubs équestres impactés par la crise sanitaire : gratuité de l'accès à la halle pour chaque club équestre du territoire pour 2 journées, soit à suivre soit fractionnées, sur la période du 1er octobre 2021 au 30 septembre 2022 ;
- rabais de 50 % sur le tarif actuel pour la première réservation (sans compter le soutien sous forme d'accès gratuit) ;
- rabais de 25% pour les réservations suivantes.

Le plein tarif est maintenu pour les clubs ou professionnels situés hors territoire de Morlaix Communauté.

Deux événements sont envisagés en octobre 2021 si ces modalités sont retenues.

Tarifs 2021 (tarifs en vigueur en septembre 2021)

- Forfait à la journée :

Manifestations	Entrées payantes	Entrées non payantes
Rayonnement local	620 € HT	410 € HT
Rayonnement d'envergure départementale, régionale	1 550 € HT	1 250 € HT

- Forfait à la 1/2 journée : 920 € HT

Ce tarif comprend les fluides.

Proposition de réduction des tarifs de location à la journée pour les acteurs du territoire, pour une première réservation, à compter du 1er octobre 2021 :

- Forfait à la journée :

Manifestations	Entrées payantes	Entrées non payantes
Rayonnement local	310 € HT	205 € HT
Rayonnement d'envergure départementale, régionale	775 € HT	625 € HT

Ce tarif comprend les fluides.

Proposition de réduction des tarifs de location à la journée pour les acteurs du territoire, pour les réservations suivantes, à compter du 1er octobre 2021 :

- Forfait à la journée :

Manifestations	Entrées payantes	Entrées non payantes
Rayonnement local	465 € HT	307,50 € HT
Rayonnement d'envergure départementale, régionale	1 162,50 € HT	937,50 € HT

Ce tarif comprend les fluides.

Vu l'avis favorable de la commission Economie-Tourisme-Commerce du 21 septembre 2021 ;

Il est proposé au Bureau Communautaire d'approuver les propositions figurant ci-dessus et les modifications tarifaires correspondantes.

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président,
Jean Paul Vermot




MORLAIX
communauté
DES MONTS D'AZ